



HAL
open science

Violence sexuelle ou “ initiation ” ? Communautés, trauma et normativité queer

Pierre Niedergang, Tal Piterbraut-Merx

► To cite this version:

Pierre Niedergang, Tal Piterbraut-Merx. Violence sexuelle ou “ initiation ” ? Communautés, trauma et normativité queer. *GLAD! Revue sur le langage, le genre, les sexualités*, 2021, 2021 (10), 10.4000/glad.2734 . hal-03311375

HAL Id: hal-03311375

<https://hal.science/hal-03311375v1>

Submitted on 31 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



GLAD!

Revue sur le langage, le genre, les sexualités

10 | 2021

Varia

Violence sexuelle ou « initiation » ?

Communautés, trauma et normativité queer

Sexual Violence or "Initiation"? Queer Commons, Trauma, and Normativity

Pierre Niedergang et Tal Piterbraut-Merx



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/glad/2734>

DOI : 10.4000/glad.2734

ISSN : 2551-0819

Éditeur

Association GSL

Référence électronique

Pierre Niedergang et Tal Piterbraut-Merx, « Violence sexuelle ou « initiation » ? », *GLAD!* [En ligne], 10 | 2021, mis en ligne le 15 juillet 2021, consulté le 26 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/glad/2734> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/glad.2734>

Ce document a été généré automatiquement le 26 juillet 2021.



La revue *GLAD!* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Violence sexuelle ou « initiation » ?

Communautés, trauma et normativité queer

Sexual Violence or "Initiation"? Queer Commons, Trauma, and Normativity

Pierre Niedergang et Tal Piterbraut-Merx

Introduction

- 1 Nous¹ n'avons jamais connu Hocquenghem, nous sommes trop jeunes pour cela. Nous l'aurions peut-être aimé, ou bien détesté. Mais il ne s'agit pas de ça. Cette figure fait partie de notre histoire, sa présence est pour nous archivale, persistance fantomatique tantôt inspirante, tantôt fatigante ; c'est une présence parfois discrète ou au contraire très lourde, et dont la résurgence peut s'avérer désagréable.
- 2 Un tel malaise s'est produit il y a quelques mois autour de ce qui a été nommé « l'affaire Matzneff », suite à la publication en janvier 2020 par Vanessa Springora de son livre *Le consentement*. Elle y dénonce la relation abusive et l'emprise qu'elle a subies de la part de l'écrivain Gabriel Matzneff, alors qu'elle n'était âgée que de 13 ans. Cette affaire a été l'occasion de voir réémerger l'histoire des discours pro-pédophiles des années 1970-80, impliquant en particulier René Schérer ou Guy Hocquenghem. Le déboulonnage de la plaque en hommage à Hocquenghem installée Rue de la Plaisance dans le XIV^e arrondissement de Paris par la Mairie, à la suite des dégradations perpétrées contre celle-ci par le collectif Les Grenades², a été à nouveau le théâtre de vifs échanges : si le collectif appelait la Mairie de Paris à enlever une plaque célébrant un écrivain qui « fait l'apologie de la pédophilie³ », à la fois le moyen utilisé au cours de l'action (lancer du sang sur la plaque d'un militant homosexuel décédé du SIDA) et sa médiatisation (par le média d'extrême-droite RT) ont posé question. C'est à partir de cet événement et des réactions autour de celui-ci que nous avons voulu élaborer une réflexion sur la question de la normativité et du traumatisme sexuel dans les théories et communautés queer et féministes.
- 3 Le déboulonnage de la plaque d'Hocquenghem a réveillé d'importantes tensions au sein des communautés queer et féministes, et a généré une méfiance entre notamment des

militants homosexuels et des militantes féministes. Les débats qui lui ont fait suite ont réactivé des oppositions selon nous trompeuses et qui, par effet d'agglomération, produisent l'illusion d'une fracture entre d'un côté, un féminisme moralisateur ou trop normatif quant à la sexualité, et de l'autre, une communauté queer anti-normative et libérale sur les questions de sexualité. Cette logique d'opposition est dangereuse dans la mesure où, poussée jusqu'au bout, elle conduit à scinder radicalement luttes queer et féminisme.

- 4 Elle s'appuie sur, réactive, et synthétise de manière abusive, un champ de tension conceptuel, plus ou moins ancien, qu'il s'agit de déconstruire :
 - d'abord, une opposition entre un féminisme « matérialiste » et des luttes queer. C'est une opposition fallacieuse. On aurait d'un côté, un féminisme « matérialiste » qui prendrait en compte les rapports structurels de domination, tandis que de l'autre côté, les analyses politiques queer se concentreraient sur les relations de pouvoir locales, et les pratiques de subversion de celles-ci.
 - Une opposition entre un féminisme moralisateur et des luttes queer anti-normatives. Avec d'un côté, des féministes qui n'hésiteraient pas à porter des jugements normatifs sur la sexualité, et des queers qui prôneraient une libération de la sexualité. Cette opposition entre morale et subversion doit être déconstruite.
 - De l'opposition entre morale et anti-normativiste, découle enfin une opposition entre un féminisme réactionnaire et des luttes queer libertaires et progressistes, toute décision prise au nom du « queer » étant censée aller dans le sens de la subversion là où il existerait des formes archaïque et réactionnaire du féminisme. Qu'il existe de telles formes réactionnaires de féminisme ne fait aucun doute, ce dont les féministes pseudo-matérialistes TERFs⁴ nous donnent la preuve, mais il convient d'abord de remettre en question le fantasme d'une position subversive pure, et de reconnaître que certaines forces prétendent queer sont également des forces de réaction.
- 5 S'il convient de questionner et éventuellement de déconstruire certaines de ces oppositions, c'est qu'elles ont des implications communautaires concrètes et placent certains individus dans des situations difficilement supportables. Qu'en est-il, par exemple, du jeune pédé qui, ayant vécu des violences sexuelles dans l'enfance, constate que les membres de sa communauté refusent d'examiner le problème des violences faites aux enfants de manière claire et préfèrent maintenir coûte que coûte une version idéalisée des figures qui composent le passé de nos luttes ? Qu'en est-il de celui qui, n'en déplaise à certaines, n'a jamais vécu les attouchements subis au début de son adolescence comme « initiation » mais bien comme violence ? Il gardera sans doute le silence, puisque les violences faites aux enfants demeurent aujourd'hui encore tabou, et les discours pro-pédophiles, soutenus par certaines de nos figures historiques, sont encore occultés voire minimisés, comme une excroissance un peu honteuse.
- 6 L'un des faits les plus notables, et qui devra faire l'objet de nos analyses, se situe dans la distinction entre deux manières d'aborder et d'évoquer les rapports sexuels entre adulte et enfant. Nous l'avons remarqué dans la fréquentation de nos communautés respectives : tandis que ces questions ont beaucoup de difficultés à se déployer dans les milieux gays et sont comprises comme « initiation » ou « expérience un peu précoce », la parole circule davantage dans les milieux lesbiens qui rendent compte de ces événements comme violence. Cette distinction, à laquelle il conviendrait bien sûr d'apporter toutes sortes de nuances, nous questionne : Qu'est-ce qui construit un événement comme « initiation » ou comme « violence » ? À quel point l'inscription

dans une communauté politique et linguistique permet-elle de désigner la « violence », le « traumatisme » et le « viol » ? À l'inverse, qu'est-ce qui, dans une communauté telle que la communauté pédée, empêche l'émergence d'une parole explicite sur ces questions ?

- 7 À partir de là, et comme une manière de refuser les binarismes simplistes que nous venons d'exposer, nous nous proposons de penser à nouveaux frais la question des violences, de la normativité et de la sexualité dans les communautés queer à partir de la notion de trauma. Il s'agit de défendre à nouveau la compatibilité d'une position féministe et queer. Faut-il confondre pensée queer et anti-normativité ? Adopter une position queer sur la sexualité, est-ce nécessairement mettre l'accent sur la subversion des normes, au détriment d'une pensée de la violence ? Et précisément, comment penser les violences sexuelles sur enfant dans un cadre normatif queer ?

Se raconter des histoires

- 8 Pour mieux se saisir des termes du débat, pour appréhender d'une façon nouvelle ces lignes de fracture qui semblent si heurtées, il importe de pratiquer un acte d'anamnèse historique. Il faut rouvrir les cartons poussiéreux, mollement entassés dans une cave oubliée, il faut déployer les pages des revues publiées, des tracts occultés. Songer aujourd'hui aux alliances défaites, aux malentendus jamais refermés, ne peut se faire sans poser un regard neuf sur les luttes passées, et leurs ramifications contemporaines.
- 9 Il faut revenir dans les années 1970-1980, pour assister au moment d'émergence du problème. Nous le faisons non pas en historien•nes⁵, mais comme des orpailleur•es militant•es, qui faisons nôtre la part d'anachronisme de notre démarche. Nous assumons aussi le caractère normatif de celle-ci, qui nous conduit à contester l'énoncé selon lequel « le passé a ses raisons », car ce qui nous occupe réside dans les conséquences présentes de ce passé. Nous vous proposons alors un cheminement possible parmi ces histoires.

Émancipation des mineur-e-s et sexualité adulte-enfant : émergence du problème

- 10 Les discussions autour de la revendication politique de la sexualité adulte-enfant ont émergé durant les années 1970-1980 au sein des mouvements anti-autoritaires, de pédagogie alternative et au sein du militantisme gay. C'est sous l'influence du courant du freudo-marxisme⁶, dont Marcuse et Reich sont les deux principaux représentants, qu'une critique de l'éducation bourgeoise et de la répression de la sexualité des mineur•es émerge, dans la continuité des travaux de Freud qui met l'accent sur l'existence d'une sexualité chez l'enfant. L'ouvrage de Wilhem Reich intitulé *La lutte sexuelle des jeunes* et publié dans sa traduction française en 1972 connaît une diffusion importante ; il y trace un lien entre l'obéissance exigée de la part de l'État vis-à-vis des adultes, et l'autorité du père sur son enfant. Reich produit d'emblée une articulation entre la domination paternelle et étatique et la question de la répression sexuelle : cette dernière aurait pour fonction d'assurer une mise au pas des jeunes, qui sont particulièrement promptes à s'élever contre l'ordre familial et politique.

- 11 Le texte de Reich possède un volet homophobe important, par l'assimilation entre homosexualité et immaturité de développement. Et pourtant, sa conception de la répression sexuelle des jeunes comme instrument de production de l'ordre social fait mouche. L'angle d'analyse privilégié est alors celui de la lutte contre le système capitaliste, dont l'un des avatars est le père, chef de l'institution familiale : la domination des adultes sur les enfants est d'abord comprise comme domination des pères. Comment, à partir de là, est venue se greffer l'idée que les rapports sexuels adulte-enfant pourraient être lus de manière émancipatrice ?
- 12 La question de la sexualité des mineur•es prend une place importante dans les luttes homosexuelles pour une raison de taille : depuis Vichy, la législation française établit une distinction entre la majorité sexuelle pour les hétérosexuels (15 ans) et les homosexuels (21 ans). Les jeunes homosexuels sont victimes d'une oppression spécifique, justifiée par l'idée implicite selon laquelle les rapports gays corrompraient plus particulièrement la jeunesse. Au sein du FHAR (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) se crée le Front de Libération de la jeunesse à l'initiative d'un groupe de mineurs qui souhaitent échanger autour de ces questions. Un des axes de militantisme du FHAR est de demander l'abolition de cette législation répressive. Dans le même temps, une ligne argumentative, plus offensive, promeut la libéralisation des rapports sexuels en général, dont les rapports sexuels avec des jeunes ou des enfants, et s'oppose à toute criminalisation de la sexualité.
- 13 Ce sont des débats dont l'émission radiophonique « La loi de la pudeur⁷ » (1978) avec Michel Foucault et Guy Hocquenghem se fait l'écho, et qui provoquent de vifs conflits avec certaines militantes féministes : faut-il légiférer sur la sexualité, et adopter un âge du consentement sexuel ? À cette question, Foucault et Hocquenghem répondent plutôt par la négative. Le problème, comme le soulignent certaines féministes à l'époque (Plaza 1978), c'est que leur compréhension des violences sexuelles est très limitée, puisque la violence se trouve quasiment réduite à la violence physique, et que la dimension de genre se trouve évacuée.
- 14 Quelles rhétoriques ont-elles été adoptées, pour justifier une telle ligne, et comment ont-elles été articulées à la question de l'émancipation des mineur•es et de la domination des adultes sur les enfants ? Il faut dire d'abord que les discours pédophiles sont de différentes natures, et ont été portés par des personnalités diverses. Entre Hocquenghem et Matzneff par exemple, peu de similitudes politiques : l'un est co-fondateur du FHAR et militant homosexuel radical, l'autre est conservateur. Les références et lignes de justification ne seront donc pas les mêmes.
- 15 Pierre Verdrager (2013) en repère plusieurs, que nous synthétisons ici à partir de notre propre repérage :
- il y a tout d'abord une stratégie de « symétrisation adulte/enfant » (p. 83). L'un des gestes est de rapprocher l'enfant de l'adulte, en considérant qu'au même titre que l'adulte, l'enfant est à même de décider pour soi-même ce qui est bon pour lui, et d'exprimer un consentement sexuel. Il n'y aurait sur ce point pas de spécificité physique et cognitive de l'enfant.
 - il y a ensuite une stratégie de « politisation de la pédophilie » (p. 78) : la pédophilie et la pédocriminalité ne découleraient pas d'une pathologie, mais seraient l'expression d'une sexualité opprimée, au même titre que la sexualité homosexuelle. Certains militants n'hésitent pas à parler de « chasse aux sorcières » contre les pédophiles, et des auteurs tels que Matzneff établissent une comparaison entre les persécutions des Juives pendant la

Seconde Guerre mondiale et la situation des pédophiles. Cette politisation de la pédophilie présente en outre les pratiques pédophiles comme des outils de libération contre l'institution familiale et l'autorité paternelle, en ce qu'elles pratiquent un renversement de l'ordre bourgeois. Si des écrivains comme Tony Duvert et René Schérer critiquent l'appropriation faite par les adultes sur les enfants, cette critique se double parfois d'attaques misogynes contre les mères qui s'accaparent les enfants, les conservant jalousement pour elles seules, et refusant de les « partager ». Dans le célèbre n° 22 de la revue *Recherches* « Co-ire » (1976), Hocquenghem & Schérer s'en prennent ainsi à la privatisation de l'enfance qui est devenue « propriété du couple » (p. 49), pour mettre en avant la figure fantasmatique du pédéraste qui, à travers le rapt de l'enfant, le soustrait définitivement à l'institution familiale et à l'ordre bourgeois.

Qualifier la violence

- 16 Ces prises de position en faveur de la pédophilie par une certaine partie de l'extrême-gauche homosexuelle à la fin des années 1970 et au début des années 1980 se sont fortement tariées dans la décennie suivante, qui a donné lieu à l'inverse à des stratégies nettes de distanciation des militants d'extrême-gauche homosexuels d'avec les militants pédophiles, pour des raisons à la fois politiques et de respectabilité. Mais, et cela a son importance pour analyser les ruptures contemporaines, des voix dissonantes se sont élevées à l'époque — quoique souvent en différé — au sein de la gauche radicale, à la fois de la part de militant•es homosexuels et féministes. Deux exemples de cela sont la publication de l'ouvrage *L'Enfant et le pédéraste* de Benoît Lapouge & Jean Luc Pinard-Legry (1980) et celui de Leïla Sebbar intitulé *Le pédophile et la maman*, publié la même année. Ces deux ouvrages vont, à partir de leurs outils propres, contester la voie de la pédophilie politique.
- 17 Lapouge & Pinard-Legry cherchent dans un premier temps à faire émerger au sein du discours militant homosexuel le récit des victimes de violences sexuelles. Ils critiquent la perspective adoptée par certains pédophiles militants, qui ne proposent pas de remise en cause frontale des rapports de pouvoir entre les adultes et les enfants, et qui ne prêtent pas attention aux paroles des enfants. La première partie de la « préface à deux voix » est intitulée « A l'épreuve de la réalité » et donne à entendre le témoignage de Benoît Lapouge sur ce qu'il qualifie de « viol » subi alors qu'il avait 14 ans de la part d'un adulte inconnu. Il y décrit l'imposition par l'adulte de son désir, puis les contraintes physiques et sexuelles et la souffrance qu'elles produisent en lui. Il s'est tu pendant des années avant de pouvoir en parler. Les références à Hocquenghem qui émaillent les notes de bas de page rendent compte de son opposition à cette alliance conçue comme subversive entre ceux qu'il appelle les « pédérastes » et les homosexuels : à ce qu'il qualifie de discours idéologiques, Lapouge veut substituer le témoignage empirique pensé comme plus juste, mais aussi proposer une argumentation politique alternative.
- 18 Or ce qui est intéressant, c'est que les deux auteurs effectuent directement un lien entre leur position et les mobilisations féministes. Ils écrivent ainsi dans un entretien donné à la revue *Masques* (1980 : 115) : « la pédérastie "classique" s'accompagne de la misogynie. Pourquoi ? Parce qu'il s'agit pour l'homme de retirer l'enfant à la femme. » Ils font un parallèle entre la situation de domination vécue par l'enfant lors d'un rapport sexuel imposé par un adulte, et celle vécue par une femme lors d'un rapport

sexuel imposé par un homme, en soulignant les similitudes en termes de représentation (p. 116) :

On a dit que les femmes étaient séductrices, même si elles étaient soumises. C'est très suspect. La séduction c'est ce à quoi on renvoie la femme en lui demandant pourquoi revendiquer le pouvoir réel (qui appartient à l'homme) alors qu'elles ont le pouvoir le plus merveilleux qui soit : charmer. Cela renvoie la femme à l'apparence, à la parure. Il en est de même pour l'enfant. Le discours pédérastique prend le relais de celui qui était tenu sur les femmes. L'enfant séduit ; mais il séduit à quoi ? Il séduit par quoi chez l'adulte ?

- 19 La même année, l'écrivaine Leïla Sebbar formule dans l'ouvrage intitulé *Le pédéraste et la maman* un certain nombre de réserves par rapport aux revendications politiques pédophiles, en se plaçant du point de vue du Mouvement de Libération des Femmes. Deux ans après la publication de son livre *On tue les petites filles* (1978) qui tend à rendre visible les violences patriarcales vécues par celles-ci, parmi lesquelles se compte l'inceste, l'écrivaine s'en prend au « détour baroque de la pédophilie, pour arriver à l'enfance » (p. 5), et met en valeur la relation érotique et sensuelle qui unie la mère à ses enfants, qui se montre plus respectueuse de ceulles-ci, car elle ne passe pas par l'imposition d'un désir exogène. À la condamnation du pouvoir des mères exprimée par un Duvert, Sebbar répond à travers la célébration d'une érotique maternelle conçue comme moins oppressante pour l'enfant, et peine à produire une réflexion qui prenne en considération les rapports de pouvoir entre la mère et l'enfant.
- 20 Les deux ouvrages de Leïla Sebbar constituent un premier frémissement au sein des mobilisations féministes, avant que d'autres réponses plus tardives soient faites aux revendications pédophiles. Il a fallu du temps pour qu'émerge véritablement une lecture féministe des relations sexuelles adulte-enfant, peut-être aussi parce qu'il manquait les outils politiques et théoriques pour qu'une place soit faite à la parole des anciennes victimes. Laurie Boussaguet (2009) souligne le rôle décisif des militantes féministes dans l'émergence de la pédophilie comme problème public, qui est bien plus le fait de celles-ci que des acteur•ices en protection de l'enfance. Elle cite notamment l'influence importante de la création par le Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV) d'une permanence téléphonique pour les femmes victimes de viol : elle relate à partir d'un entretien avec Marie-France Casalis la « découverte » de ces féministes quant à l'ampleur des agressions et viols intra-familiaux :
- Oh stupeur ! Il [le téléphone] ne sonnait pas pour des viols commis dans la rue par un adulte à l'encontre d'une femme adulte, il sonnait avec au bout du téléphone une dame qui disait, ben voilà, j'ai 52 ans, mais quand j'avais huit ans, mon père me violait. Et petit à petit, nous voilà confrontées à la parole de femmes adultes qui dénoncent des viols qu'elles ont subis généralement entre 10 et 12 ans⁸. (2009 : 224)
- 21 Les viols sur mineures et en particulier l'inceste font alors l'objet de critiques de la part des militantes féministes, en tant qu'ils constituent l'un des avatars des violences patriarcales.
- 22 La densité des réflexions et des prises de position en faveur ou bien contre les relations sexuelles adulte-enfant depuis la fin des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980 dans les milieux d'extrême-gauche homosexuels et féministes peut surprendre le/la jeune lecteur •ice, tant le débat contemporain sur la pédophilie semble s'être déplacé. Laurie Boussaguet met en exergue la marginalisation des militantes féministes dans le débat public sur la pédophilie, et leur remplacement par les acteur•ices de la protection de l'enfance : les « abus sexuels sur mineur•es » ne sont plus analysés

comme des incarnations du pouvoir patriarcal, ou bien encore comme une contestation des rapports de pouvoir au sein de la famille, comme le proposait Schérer, mais l'accent est cette fois placé sur le problème de la répression de la délinquance sexuelle. La politisation de la pédophilie s'oriente alors de plus en plus à droite voire à l'extrême-droite, et prend la forme d'une lutte morale contre des élites politiques corrompues : le pédophile s'incarne alors dans les figures déjà anciennes du cinquantenaire en imperméable à la sortie de l'école, un paquet de bonbons à la main, ou bien dans celle du magnat Juif puissant et dépravé.

- 23 Le travail d'anamnèse historique est essentiel pour penser les violences sexuelles faites aux enfants, parce qu'il permet de faire émerger les archives des communautés politiques homosexuelles et féministes, et de rendre compte des heurts entre celles-ci. Ce travail, qui consiste à toucher le passé (Dinshaw 1999) à partir du temps présent renvoie à la manière même dont se constitue le traumatisme. Car le traumatisme sexuel est lui aussi une certaine élaboration temporelle complexe qui mêle plusieurs couches de temporalité et dont il faut prendre en compte les enjeux politiques.

L'extase temporelle du traumatisme : politiser « l'après-coup »

- 24 Ouvrir, donc, les archives de nos communautés pour y repérer les lignes de tension concernant la pédophilie, ressaisir rétrospectivement les prises de position et les silences tels qu'ils se sont constitués dans nos histoires communautaires ; ce travail est essentiel. Il faut voir comment ces histoires de luttes, enfouies dans l'inconscient politique, agissent sur les façons que nous avons de nous rapporter à nos propres expériences. Car, s'il y a des archives constituées de documents, nos corps aussi sont des archives vivantes. Ce que nous sommes s'établit par sédimentation d'expériences et manières d'approcher et de comprendre ces expériences, par le jeu des vécus corporels et des codes dans lesquels elles sont encryptées. Et au cœur des récits d'expérience de relations sexuelles entre adulte enfant ou jeune adolescent, c'est bien de cela qu'il s'agit : comment mettre des mots sur ces expériences ? Par quels moyens discursifs cerner ce qui nous est arrivé, par quels concepts ? Et comment, surtout, ces outils, ces codes pour saisir l'expérience, la transforment et lui donne un contour précis, une forme, un nom ? Il s'agit une fois de plus, cette fois au niveau des vécus individuels, de ressaisir ce qui s'est passé.
- 25 Parmi la diversité des récits que nous avons pu entendre dans les milieux queer, notamment sur les réseaux sociaux et parmi nos cercles politiques, deux lignes de force opposées sont visibles qui mettent des mots très différents sur ces expériences, et donnent donc une autre forme affective à ce qui est raconté : d'un côté, certains récits décrivent la relation avec un adulte comme naissance de la sexualité, initiation, même si cette initiation se développe d'abord dans l'incompréhension et la gêne. De l'autre, l'expérience est racontée comme expérience traumatique, violente, et se présente non pas comme quelque chose qui initie la sexualité, mais comme intrusion du sexuel à un moment ou dans des situations où il n'était pas le bienvenu. Même si, bien sûr, les frontières entre ces deux types de récits sont poreuses, l'opposition permet de mettre l'accent sur la distinction entre une expérience qui apparaît intégrée à la sexualité, et une expérience qui, au contraire, est présentée comme radicalement inintégrable, impossible à faire sienne, traumatique. Qu'est-ce qui construit l'expérience comme

initiation ou comme violence ? S'agit-il seulement de circonstances différentes, par exemple en termes d'âge, d'expérience de la douleur physique ? Ou faut-il prendre en compte également le pouvoir des mots dans la production de l'expérience elle-même, et l'importance des communautés linguistiques dans lesquelles nous nous inscrivons ? Et cette opposition entre matérialité de l'évènement et constructivisme linguistique ne doit-elle pas elle-même être dépassée ?

Qu'est-ce qui fait violence ?

- 26 S'il n'y a pas toujours de critère simple et empirique permettant de distinguer ce qui constitue une agression⁹, il en existe encore moins qui indique ce qui fera traumatisme et ce qui ne fera pas traumatisme. S'il n'y a pas de violence par soi, en dehors de la symbolisation de cette violence, c'est parce que la violence est une forme d'intrusion qui outrepassé les frontières d'un « moi » ; et ce « moi » est lui-même le résultat d'un ensemble d'énoncés et de pratiques signifiantes complexes qui s'inscrivent dans un champ social et politique. La violence est à la fois chair, langage et fait sociopolitique. Ce qui souille et fait violence, c'est l'irruption non désirée de ce qui est autre au-delà de la frontière qui le sépare de moi. Cette irruption peut être viol, mais elle peut aussi être à divers degrés attouchement, rapprochement, et même regard.
- 27 La difficulté, c'est que cette violation du moi-corps, de l'intégrité psychique et corporelle, ne se manifeste pas toujours au moment de l'évènement. Le traumatisme est pris dans une drôle de temporalité où le risque de destruction du psychique que porte un évènement apparaît parfois *après-coup*, lorsque certains codes, certaines clés permettent de donner à l'évènement une forme plus précise. La temporalité du traumatisme est une temporalité complexe qui se joue à plusieurs périodes de la vie. Le traumatisme n'est jamais un évènement unique, mais il est constitué du vécu de l'évènement, du souvenir de cet évènement, et du temps de la réactivation de ce souvenir. Le traumatisme est une réalité psychique ek-statique, à cheval sur plusieurs temps : l'évènement passé, la réactivation présente — et, éventuellement, ses conséquences futures.
- 28 La théorie psychanalytique, notamment chez Laplanche (2008), a développé cette extase temporelle du traumatisme. Le traumatisme se constitue, pour la psychanalyse, dans un jeu de résonance entre d'une part, l'évènement en tant que tel que l'enfant n'est pas capable d'intégrer au moment où il est vécu, et d'autre part, la réactivation de cette scène, ou plutôt de son souvenir, par une autre scène qui donne lieu à une réactivation et réélaboration de l'affect suscité par la première. L'intrusion du sexuel chez l'enfant est donc traumatique par une réélaboration plus tardive qui advient au moment où, le sujet ayant acquis les codes permettant de cerner l'évènement, va alors comprendre la teneur de la scène et potentiellement, en refouler le souvenir. Bien qu'il existe des phénomènes de tétanie, de vidage de la volonté dans lesquels le corps se glace, au moment où est vécu l'évènement, le traumatisme comme tel est une élaboration après-coup¹⁰.
- 29 Le problème des théories psychanalytiques cependant, c'est que leurs conceptions de l'inceste et du traumatisme sexuel se situent souvent au niveau fantasmatique ou symbolique. Par ailleurs, leur focalisation sur le niveau psychique les empêche totalement de penser le niveau social ou politique de l'inceste et du traumatisme sexuel, ce que nous cherchons précisément à faire ici.

- 30 Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est à la fois cette double temporalité du traumatisme et la question des codes. Car, ce qui sépare le temps où l'évènement est vécu et celui où il est réactivé est non seulement un certain laps de temps, mais la présence de nouveaux codes permettant de cerner l'évènement. La question du traumatisme, de la construction traumatique d'un évènement et du repérage de la violence vécue, est alors d'abord celle-ci : quels sont les codes acquis qui construisent une expérience comme violence ? Où ces codes sont-ils acquis ? Cet encryptage de l'évènement comme traumatisme, violence, n'est-il pas relatif à l'inscription dans un environnement culturel qui fournit certains mots, certains concepts ou même certaines images pour élaborer l'évènement comme violence ?

L'inscription dans une communauté linguistique et politique

- 31 C'est ici qu'intervient l'inscription de l'individu dans des groupes sociaux ou des communautés qui doivent être comprises ici comme communautés linguistiques où circulent des éléments de vocabulaire, des moyens d'expression, des codes qui permettent d'approcher et de construire comme tels les évènements traumatiques. Ce sont aussi, en plus des manières d'en parler, des occasions d'évoquer les violences vécues, des espaces de paroles qui sont fournis par la communauté. Chaque groupe ou ensemble de groupe distribue différenciellement la parole et sélectionne les sujets de discussion acceptables et inacceptables, et bien sûr, les règles du bien-dire (Bourdieu 1982).
- 32 En tant qu'homme « pédé » circulant dans certaines communautés gaies et queer de Paris, les occasions sont très rares d'entendre parler d'expériences qui sont présentées comme traumatismes ou comme violences sexuelles. En revanche, si on tend l'oreille, on peut remarquer beaucoup de récit de consentement outrepassé, de « mec qui profite » dans les partouzes, de « réveil désagréable » pendant la nuit, etc. Ces évènements, qui constituent des atteintes faites à la volonté ou au consentement, ne sont pas construits comme violence, mais plutôt comme évènement amusant à raconter, un peu comme dans une version glauque de *Sex and the city*, ou bien comme des expériences un peu honteuses qu'on raconte à demi-mot¹¹. Si on peut espérer que l'émergence en janvier 2021 d'un #Metoogay fasse évoluer cet état de fait, il convient de ne pas accorder une confiance démesurée en cette figure de la « libération de la parole » dont on constate d'ailleurs l'aspect éphémère.
- 33 À l'inverse, il semble que l'inscription dans une communauté sexuelle politique ou politisée devrait permettre dans certains cas de reformuler des expériences vécues, de cerner leur caractère « anormal », « dérangeant », « dégradant », et de les reconstruire comme violence. Entendre que certaines qualifient un évènement similaire de « viol » ou de « harcèlement sexuel » ou encore d'« attouchement » permet de reconstruire l'évènement que j'ai vécu, d'en repenser la forme (« j'ai été forcé »), la valeur (« ça m'a fait beaucoup de mal, je ne suis pas responsable ») et les effets (« ça a eu cette conséquence-là sur le déploiement de ma sexualité »)¹². Mais, dans le milieu gay, il semble que la circulation des codes, des concepts et la présence d'espace de parole sont encore trop faibles, si ce n'est dans quelques îlots. Cette quasi-absence n'empêche pas les violences d'avoir lieu, puisque les individus sont toujours confrontés à des évènements qui outrepassent les frontières de l'acceptable, et aux souvenirs de ces évènements (les deux temps du traumatisme). Cette absence ne fait que recouvrir le

problème, voire contribue à sa reproduction parce que le silence est la matrice où se reproduit la violence. Cette absence d'espace pour élaborer, construire la parole empêche surtout l'émergence d'un troisième temps du traumatisme, celui de son élaboration consciente et en commun.

- 34 Quels sont les facteurs qui pourraient expliquer les obstacles, dans les milieux gays, dressés devant la circulation de la parole et la mise en place d'espace pouvant recueillir cette parole ? Le travail d'enquête du journaliste Matthieu Foucher (2020) est à cet égard éclairant. Il évoque, dans son article sur le sujet, deux facteurs importants qui permettent de distinguer la position des hommes gays par rapport aux violences sexuelles subies dans l'enfance : le lien construit dans l'inconscient collectif *straight* entre pédés et pédophiles, et la position ambiguë des hommes gays par rapport au patriarcat.

Comment, dans une société qui a longtemps associé homosexualité masculine et pédophilie (et continue trop souvent de le faire), fabriquer son identité en tant que gay et victime d'abus ? Comment échapper au double stigmatisme d'être homo et victime, quand les discours pathologisants et homophobes voudraient faire de l'homosexualité la conséquence de ces abus ? Comment accepter son attirance pour les hommes quand on a soi-même été agressé par un homme¹³ ?

- 35 Il y a d'abord une certaine difficulté pour les hommes gays d'exprimer le fait d'avoir été victime de violence pédophile dans une société qui lie à ce point « homosexualité » et pédophilie. Comment l'explique Sidney, l'une des personnes interrogées, le problème est à la fois celui de penser le lien entre sa sexualité actuelle gaie et la violence pédophile subie, et à la fois, le risque d'une identification à l'agresseur, à cause du lien idéologiquement constitué entre pédé et pédophile : « À l'adolescence, quand j'ai pris conscience de mon attirance pour les mecs, j'ai pris ça pour un effet secondaire de mon agression, du style "ça m'a détraqué sexuellement, je dois l'empêcher sinon je vais être comme lui". J'associais le fait d'être attiré par les mecs à quelque chose de violent. »

- 36 Par ailleurs, en plus de cette stigmatisation de la sexualité gaie, qui la lie à la pédophilie, le fait d'être un homme qui aime les hommes place les hommes gays dans une situation complexe par rapport aux violences patriarcales. Matthieu Foucher explique :

Les gays comme groupe social ont une position assez ambiguë au sein du patriarcat. [Je voulais] rappeler qu'en tant qu'homme relationnant avec des hommes, les gays et les hommes bisexuels allaient être exposés à énormément de violence mais aussi en commettre eux-mêmes. Et je pense que c'est ce qui rend cette question particulièrement compliquée et peut-être [explique] jusqu'ici certaines complicités avec le féminisme assez complexe parce que les gays ne sont pas forcément « les bonnes victimes » puisqu'ils sont aussi un petit peu coupables quelque part en tant que groupe social¹⁴.

- 37 Parce que d'une certaine manière, les hommes gays participent des violences patriarcales en tant qu'hommes, l'usage des concepts et des stratégies issues des luttes féministes pour déployer la parole et créer des espaces pour la recueillir est difficile. Peut-être parce que ces concepts et ces stratégies ne permettent pas de comprendre la situation spécifique des hommes gays victimes de la violence d'autres hommes, dans l'enfance ou à l'âge adulte. Il conviendrait peut-être alors de forger des outils adéquats à cette situation *limite*.

Le caractère normalisant de certains discours thérapeutiques

- 38 Si l'inscription dans la communauté politique est donc inscription dans une communauté linguistique qui fait circuler un certain nombre de concepts et de termes pour penser les faits, il convient de se questionner sur les termes et concepts qui circulent, dans certains milieux féministes, pour penser les faits de violence sexuelle dans l'enfance. Car si la parole circule, certaines théories mettent en jeu des normes concernant la sexualité qui nous semblent problématiques.
- 39 L'acte de politisation des violences sexuelles dans l'enfance semble dans un premier temps plus aisé à effectuer lorsque l'on est une femme, militante féministe et *a fortiori* lesbienne. En effet, si comme dans l'immense majorité des cas l'agresseur est un homme cis, alors les théories féministes et mobilisations féministes fournissent à travers la critique des violences patriarcales un cadre théorique et politique parfaitement adapté : l'ennemi principal (Delphy 1970), c'est l'homme qui viole et qui assujettit (Brownmiller 1975 ; MacKinnon 1989 ; Dworkin 2019). Les gouines politiques pourront alors considérer leurs propres trajectoires désirantes comme des trajectoires de soin, à partir de l'exclusion hors de cet espace du sujet agresseur. Bien qu'elle refuse vigoureusement le qualificatif de lesbienne politique (Allison 2015 : 65-75), un exemple d'une telle attitude se décèle dans les œuvres de l'écrivaine Dorothy Allison (2021) et dans sa relecture par Ann Cvetkovich (2003).
- 40 Cependant, une ré-élaboration politique féministe à partir du trauma pose question, dès lors qu'elle renonce à envisager la complexité des rapports de pouvoir, et ne conserve de celle-ci que la dichotomie entre classe des femmes et classe des hommes. En effet, en faisant cela, elle comporte le risque d'invisibiliser tout un ensemble de situations, telles celles du jeune garçon victime de violences sexuelles intrafamiliales, ou de la mère agresseuse¹⁵, mais aussi d'autres rapports de pouvoir, tels que les violences de classe, la transphobie, le racisme mais aussi la domination structurelle des adultes sur les enfants. De plus, la ré-élaboration ultérieure du traumatisme, justement parce qu'elle fonctionne de manière rétrospective, rigidifie souvent une mise en récit unique et la normalise.
- 41 Ainsi, dans les récits contemporains des victimes d'inceste et de violences sexuelles dans l'enfance, la reprise massive des travaux de la psychiatre et fondatrice de l'association *Mémoire traumatique et victimologie* Muriel Salmona interroge, tant elle menace de figer une seule voie de politisation des violences, et cela de façon parfois naturalisante : le concept de « mémoire traumatique » (Salmona 2013), à chemin entre les neurosciences et une analyse plus sociale et féministe, qui permet une exploration des mécanismes psycho-traumatiques tels que celui de la sidération, a souvent tendance à interpréter tout un ensemble de phénomènes sociaux comme la reproduction par la victime de son traumatisme. Ainsi, le travail de sexe est fermement condamné par Salmona, en raison d'un lien de conséquence tracé entre l'existence de violences sexuelles dans l'enfance et l'entrée dans celui-ci (Salmona 2012), qui n'est jamais envisagé comme émancipateur. Une telle raideur dans l'analyse nous dérange, parce qu'elle pathologise et uniformise des réalités sociales diverses. Elle ne conçoit de plus qu'une unique voie de sortie : c'est de l'activité thérapeutique et d'un dépôt de plainte que viendrait le salut.
- 42 À l'issue de ce parcours parmi les communautés linguistiques et politiques gay, lesbienne et féministe qui s'emparent des violences sexuelles dans l'enfance, il nous

semble qu'il ne faille pas se contenter de penser le traumatisme dans une extase sur deux temps, comme le fait la psychanalyse, mais sur n+2 temps, sur plus que deux temps, en prenant en compte les réélaborations du souvenir de l'évènement à partir de l'accès à de nouveaux codes qui peuvent être fournis dans un cadre politique. La première élaboration du traumatisme, évoquée par la psychanalyse et activée par un souvenir qui renvoie à l'évènement, se fait avec les codes et images présentes à ce moment-là. Mais cette première élaboration du souvenir traumatique peut avoir lieu assez tôt, à la fin de l'enfance, dans l'adolescence, lorsque les moyens de saisir le sexuel sont précaires, et surtout lorsque les moyens pour politiser le sexuel sont peu présents. Il est clair que dans l'accès à ces nouveaux codes, qui permettent cette articulation entre l'expérience de traumatisme sexuel individuel et les luttes politiques, les communautés sexuelles et politiques sont d'une importance capitale pour les jeunes et moins jeunes queer. Cette politisation sera cependant toujours dans une situation de décalage temporel avec les deux autres. Un deuxième après coup.

- 43 Le traumatisme est tissé de mots et de codes que nous pouvons nous transmettre et qui permettent de lui donner forme, de s'y rapporter. Mais, est-ce qu'il s'agit pour autant de dire que ce qui fait violence sexuelle est relatif ? Convient-il ici d'adopter une position qui réduit la violence à être de l'ordre d'un vécu individuel toujours relatif à ce que le sujet possède de mots, de codes, de concepts ? Il nous semble que cette prise en compte de la constitution discursive de la violence sexuelle ne doit pas mener à une position purement relativiste, car celle-ci risquerait de conduire à une conception a-normative, qui refuse de prendre une position claire sur certains actes de violence sexuelle. Au contraire, il convient de questionner les codes et les concepts qui nous permettent d'approcher les faits d'inceste et de violence sexuelle. En même temps, il convient d'éviter des mises en forme normatives qui lient sans nuance des faits de violence sexuelle dans l'enfance et des comportements sexuels dépréciés au nom de leur caractère destructeur (travail du sexe, *chemsex*, etc.). Si les violences subies dans l'enfance peuvent être importantes pour saisir l'adoption de certaines pratiques, pourquoi considérer pour autant ces pratiques comme dégradantes, destructrices, etc. ? Après tout, elles peuvent constituer des formes de thérapeutique. Si nous pensons qu'il est important de défendre une approche normative relativement aux violences sexuelles, il est également important d'éviter les discours normalisant et moralisant quant à certaines pratiques sexuelles.

Pouvoir, violence et normativité queer

- 44 Il nous faut donc échapper au relativisme, tant sur le plan historique que sur le plan des vécus individuels, tant sur le plan des archives historiques que sur celui des archives vivantes. Car, un problème évident se pose pour penser les violences sexuelles et notamment les violences faites aux enfants, si la position queer est réduite au rejet de toute norme et au relativisme. Mais la nécessité d'une normativité ne doit pas pour autant nous pousser à accepter n'importe quel discours sans esprit critique. Nous l'avons vu, certains discours qui fournissent des clés pour se saisir de la violence et du traumatisme véhiculent des normes réactionnaires concernant certaines pratiques sexuelles. Comment concevoir alors d'un point de vue queer la condamnation des actes pédophiles et, en général, des violences sexuelles ? Comment une approche queer de la

sexualité permet-elle de penser une normativité qui soit en même temps refus des processus de normalisation des pratiques et des récits ?

Les débats récents autour de la normativité queer

- 45 Contrairement à une conception simplificatrice qui voudrait réduire les théories queer à leur versant anti-normatif, l'idée d'une « normativité queer » que nous souhaitons défendre, n'est ni paradoxale ni incompatible avec l'histoire des théories queer telles qu'elles se sont développées depuis le début des années 1990. Certes, il apparaît bien que l'un des éléments centraux de ces théories soit une perspective critique sur la normativité, lorsqu'elle prend la forme d'une hétéronormativité qui réduit la sexualité aux relations entre deux sexes bien distincts (Butler, 2005 ; De Lauretis, 2007 ; Warner, 1999). Peut-on dire pour autant que les théories queer de première vague¹⁶ seraient mues par une volonté sans concession de critique des normes actuelles, sans aucunement penser la possibilité de produire de nouvelles normes ?
- 46 Si les théories queer ont toujours été critique des normes, elles n'ont pas toujours versé dans une conception anti-normative radicale. En vérité, ces pensées n'ont cessé d'être hantées par la question de la production de nouvelles normes. Si la norme constitue une ligne de conduite qui permet de tracer la frontière entre ce qui est bien et ce qui ne l'est pas, le queer est précisément un mouvement de déviation par rapport à cette norme instituée. Est queer ce qui dévie de la norme *straight* établie, soit par un rejet direct et clair, soit par subversion interne à partir de la répétition de la norme elle-même. Cette conception a engendré, pour les théoricien·nes par exemple comme Butler (2005, 2014), ces questions obsédantes : depuis où subvertir la norme, sortir des normes, si ce n'est pas pour retomber dans d'autres normes ? Comment penser la production de nouvelles normes depuis un point de vue critique des normes ? Cette question de l'articulation entre critique du normal et normativité hante la pensée des théories queer de première vague. Comme le suggère plus tard Sara Ahmed (2006) le mouvement de déviation par rapport à la norme établie ne suppose-t-il pas de tracer de nouvelles lignes, c'est-à-dire d'inventer de nouvelles normes ?
- 47 Historiquement, les tensions autour de l'impossibilité d'une perceptive purement anti-normative, et autour des conséquences pratiques d'une anti-normativité outrée, mènent les théories queer à un point de réflexivité à la fin des années 2000 et au début des années 2010. Cela aboutit à la publication en mai 2015 du numéro 26(1) de *Differences*, la même revue qui avait publié en 1991 le hors-série « Queer theory » dirigé par De Lauretis, d'un numéro intitulé « Queer theory without antinormativity ». Dans cet ensemble de travaux qui critiquent le caractère « conventionnel » de l'anti-normativité dans les théories queer, l'appel à une « généalogie critique de l'anti-normativité » dans l'article de Annamarie Jagose (2015) retient particulièrement notre attention. Cet appel résonne pour nous avec les travaux de Paul Clinton qui cherchent à faire remonter l'anti-normativité des théories queer à sa source dans les discours pro-pédophiles français des années 70 (Duvert, Schérer, Hocquenghem). Pour Clinton, c'est à partir de ces positionnements que s'est constituée une sur-valorisation de l'anti-normativité dans les théories queer, notamment par le truchement de l'*Histoire de la sexualité* de Foucault. Il explique :

Le bon sexe illustré de Duvert, critique d'une éducation sexuelle soi-disant libératoire est publié en 1973, la même année où Foucault commence son cours au collège de France sur *Les anormaux* dont les travaux constitueront la base de son *Histoire de la*

sexualité. C'est la même année qu'est publié *l'Émile pervers* de René Schérer, un essai sur l'idée de faire venir à nouveau le sexe dans la salle de classe. Ces livres auront tous une grande influence sur les idées de Foucault. En effet, un certain nombre de féministes comme Chloë Taylor et Linda Alcoff ont écrit sur le rôle central de l'activisme pro-pédophile sur les théories de Foucault concernant l'identité sexuelle¹⁷. (notre traduction)

- 48 Foucault (1999), au moment où il s'intéresse à l'enfant comme objet investi par le savoir-pouvoir psychiatrique, semble dans le même temps construire une image fantasmée et idéalisée des violences sexuelles sur enfant. C'est le cas lorsque, à propos de l'affaire Charles Jouy, cet homme accusé d'avoir poussé une petite fille à le masturber, il écrit : « On a là une sexualité enfantine villageoise, une sexualité de plein air, de bord de chemin, une sexualité de sous-bois, que la médecine légale est en train de psychiatriser allègrement » en même temps qu'il reconnaît que cet homme « [l']aurait à moitié, en partie, peu ou prou violée » (Foucault, 1999 : 278, 275). Selon la thèse de Clinton, cet étrange fantasme de libération de la sexualité s'appuie sur une volonté d'abolition de toutes normes sexuelles dont l'interprétation anti-normative des théories queer a pu se faire l'écho,. Ainsi, nous pouvons commencer à apercevoir cette généalogie de l'anti-normativité que, en accord avec Jagose, nous appelons de nos vœux.

Contre l'opposition entre féminisme matérialiste et pensée queer

- 49 Nous voulons renvoyer dos à dos : d'un côté une certaine lecture caricaturale des théories queer qui échoue à affronter la question des normes, faisant trop naïvement la promotion de sexualités minoritaires ou alternatives et passant sous silence la violence que celles-ci peuvent recouvrir ; de l'autre, les positionnements féministes qui constitueraient comme pôle dominant exclusif les manifestations de la violence patriarcale, occultant ainsi d'autres relations de pouvoir et en particulier celles qui concernent les rapports entre adultes (et mères) et enfants.
- 50 Les deux types de positionnements comportent une faille importante, car ils méconnaissent l'enjeu que sont les relations de pouvoir entre adultes et enfants. Si l'on radicalise ces deux tendances féministes et queer, la rigidification de la domination patriarcale dans le premier cas et la dissolution de la question du pouvoir dans le deuxième constituent deux impasses théoriques et stratégiques.
- 51 Construire une normativité queer suppose donc d'en finir avec cette opposition sclérosée entre domination structurale globale patriarcale et relations de pouvoirs locales de type micro-pouvoir, qui semble constituer le cœur du conflit entre féminisme (matérialiste) et pensées queer. Nous rappelons s'il en est besoin que certain•es penseur•es se réclament d'un matérialisme queer (Floyd 2013 ; Noyé 2019 ; Dorlin & Girard 2007) et qu'une réflexion sur le pouvoir n'est pas absente des pensées queer en des termes plus structuraux. Il est correct de dire que le féminisme matérialiste met l'accent sur le caractère structurel de la domination tandis que les pensées queer s'intéressent davantage, en revendiquant un héritage foucauldien, aux lignes de fracture et aux possibilités de résistance notamment par des pratiques sexuelles alternatives. Mais, il importe également, comme le fait Sophie Noyé (2019), de souligner les points de convergence entre ces deux courants, et en particulier leur ancrage constructiviste : ils conçoivent tous deux le caractère non naturalisant des rapports de pouvoir qui structurent la société. Ce sont dans les solutions envisagées

qu'ils divergent largement : pour les féministes matérialistes, la domination patriarcale constitue un cadre si lourd qu'il semble difficile à contrer. Pour les penseur•es queer, la subversion semble se loger dans les pratiques minoritaires et marginales, et c'est l'une des raisons pour lesquelles la sexualité adulte-enfant hors du cadre familial a pu par certaines être conçue comme subversive¹⁸. Le problème que soulève cette dernière solution, c'est qu'elle semble produire une confusion entre pratique minoritaire et pratique politiquement subversive, et qu'elle oblitère la question de la violence.

- 52 C'est ainsi l'articulation entre les trois concepts de sexualité minoritaire, de subversion et de violence qui fait difficulté, et à laquelle nous nous heurtons ici. En effet, cette articulation nous pousse à nous interroger sur ce qui fait violence : doit-on considérer que toute attaque contre les normes majoritaires, et en particulier l'hétéropatriarcat, doit être politiquement valorisée ? Dans ce cas, les pratiques sexuelles entre hommes gays adultes et enfants paraissent entrer dans ce cadre. Mais il nous est apparu, et c'est ce que soulignent certains discours minoritaires, qu'elles peuvent « faire violence » aux sujets enfants, qui deviendront adultes. Nous pensons également que ces pratiques s'adossent à un rapport de pouvoir occulté, celui des adultes sur les enfants.
- 53 Chercher à penser une normativité queer invite alors à poser la question de l'identité du sujet de production des normes : toute normativité n'est pas bonne à prendre, et en particulier lorsqu'elle ne pousse pas à examiner le pôle de production de celles-ci. Quels sont ces sujets qui s'autorisent à dire à chaque fois qu'ils se situent en position d'extériorité par rapport au dispositif de pouvoir, que cela soit certaines militantes féministes ou pédés ? Être mère n'inclut pas en soi un rapport de protection légitime, être pédé ne légitime pas en soi une pratique avec un sujet du même sexe bien plus jeune. La subversion des normes majoritaires conçues comme violentes par des normes minoritaires violentes ne saurait donc être considérée en soi comme politiquement valide, si elles ont pour effet de blesser des sujets particulièrement minorisés, et pour ce qui nous préoccupe certains enfants.

La normativité queer, le traumatisme sexuel et l'inceste

- 54 Il nous semble qu'une voie de sortie pourrait bien se situer du côté de certains courants au sein des théories queer¹⁹, qui se penchent sur la question du trauma à partir de nouvelles conceptions de l'affectivité²⁰ et de la temporalité. Une des lignes de force des pensées queer depuis les années 2000 consiste à resémantiser ou transformer les conceptions classiques et *straight* de la temporalité (Halberstam 2005 ; Muñoz, 2013. Freccero, 2006). Or, précisément, cette reconfiguration de la temporalité queer nous intéresse parce que, la notion de trauma a partie liée avec le concept de temps, et il en est de même des violences sexuelles dans l'enfance, qui nécessitent souvent une période très longue avant d'être psychiquement et politiquement ressaisies.
- 55 Notre hypothèse, c'est qu'il serait intéressant de considérer comment faire communauté queer à partir des traumas induits par les normes majoritaires. Non pas se contenter d'une subversion qui en passe par nos pratiques sexuelles minoritaires, mais aussi s'unir politiquement autour de la blessure. Il ne s'agit pas de sur-valoriser la vulnérabilité, sur-valorisation que certaines considèrent comme désempouissant (Bourcier 2011). Mais il s'agit de voir comment la communauté permet de travailler ou perlaborer le traumatisme et comment, en retour, celle-ci peut *faire avec* et même *s'appuyer sur* le traumatisme pour exister. Le traumatisme n'a pas à être enfermé dans

les murs du cabinet du médecin, du psychiatre ou du psychanalyste. Mais, il peut faire l'objet d'une appropriation et d'une perlaboration politique.

- 56 La théoricienne queer Ann Cvetkovich s'élève ainsi dans un ouvrage qui nous est cher, *An Archive of Feelings* (2003) contre ce qu'elle dénonce comme une pathologisation du trauma, et tend à en proposer dans le chapitre intitulé « Trauma sexuel/Mémoire queer : Inceste, lesbianisme et culture thérapeutique » un cadre d'analyse thérapeutique politisé et queer. Pour elle, il convient de reconnaître et de tisser les liens entre les violences sexuelles subies dans l'enfance et les pratiques queer, et cela en échappant au piège qui fait tomber le normatif dans le pathologisant. Elle écrit (2003 : 89) :

Une thérapie « queer » chercherait plutôt à embrasser qu'à refuser les liens qui existent entre les pratiques sexuelles lesbiennes et les abus sexuels ou l'inceste. Cela semble plus facile à dire qu'à faire, étant donné le fait que les liens qui rapprochent le lesbianisme et l'inceste, comme ceux qui rapprochent le SM et l'inceste, sont tabous. Ce qui est en jeu ici, c'est la séparation de l'« identité homosexuelle » des perversions « associées », développées au sein des discours de sexologie et des discours thérapeutiques en résultant. On a souvent pensé que la construction d'identités gaies positives devait passer par la différenciation avec d'autres « perversions » ou pratiques sexuelles « déviantes », ou avec des classifications psychiatriques des maladies²¹. (*notre traduction*)

- 57 En pensant une thérapie sans pathologisation, l'auteur propose ici une piste intéressante pour inventer d'autres manières de traiter l'archive vivante qu'est le corps ayant subi des violences sexuelles. Si elle réaffirme bien le fait que les violences sexuelles dans l'enfance sont les effets de normes dominantes qui causent de la souffrance, et non pas à une sexualité minoritaire ou subversive, une réponse queer à celles-ci pourrait bien être leur remodelage dans d'autres pratiques, y compris des pratiques sexuelles.
- 58 Cet effet de remodelage et la construction de nouvelle archive corporelle nous renvoient au second aspect du travail de Cvetkovich qui concerne la prise des pratiques sur la temporalité. Tout un ensemble de pratiques permet de travailler l'archive corporelle, laquelle est alors conçue non pas comme une accumulation de faits éventuellement traumatiques passés, mais comme processus où le passé est sans cesse remis en jeu, retravaillé à même le corps. Ceci est très présent lorsqu'elle évoque à la fois les pratiques SM²², mais également la question des « triggers », des déclencheurs. Alors que notre usage actuel du « trigger warning » consiste à éviter à tout prix la réactivation du trauma, Cvetkovich semble considérer, de concert avec Staci Haines, que le « trigger », le déclencheur, peut être un outil d'activation thérapeutique du traumatisme. Une thérapie queer s'appuie sur une conceptualisation temporelle du traumatisme qui en fait un passé toujours vivant car présent à même le corps (2003 : 110-115).
- 59 Si le travail de Cvetkovich nous fournit une manière de penser la normativité queer, c'est parce qu'elle refuse de se détourner du problème de l'inceste et de son rapport avec nos sexualités et que dans sa conception de la thérapie queer, elle permet d'inventer de nouvelles normes de vie pour pouvoir *faire avec* le trauma, en communauté.

Conclusion

- 60 Il est donc possible de parler en queer des violences sexuelles, notamment sur enfants, sans tomber dans une forme d'anti-normativité intenable. D'abord, en tissant un lien intime et critique avec l'histoire de nos luttes ; ensuite en réfléchissant au rôle de nos communautés dans la possibilité de parler et d'élaborer nos expériences traumatiques ; et enfin, en cherchant à penser une normativité proprement queer qui permette de distinguer l'acceptable de l'inacceptable.
- 61 Ces quelques réflexions répondent à une urgence : celle d'empêcher que ne se creuse un fossé théorique — mais qui peut avoir un impact concret au niveau des luttes et des alliances — entre le féminisme et ceux qui se reconnaissent dans le terme de « queer ». Il s'agit de rappeler qu'il existe un lieu conceptuel et politique, y compris concernant les violences sexuelles et l'inceste, où queer et féminisme s'accordent. Heureusement, un certain nombre de discours émergent aujourd'hui qui cherchent à rendre compte de la complexité historique, temporelle et politique de ces questions. Et pour cela, il faut remercier celles et ceux qui font émerger de nouvelles voix qui à la fois témoignent et obligent en même temps à questionner nos présupposés politiques et conceptuels.

BIBLIOGRAPHIE

- AHMED, Sara. 2006. *Queer Phenomenology. Orientations, Objects, Others*. Durham, NY : Duke University Press.
- ALLEZARD, Clémence. 2020. « Violé•es : une histoire de dominations Episode 2 : Rompre les silences » *LSD La série documentaire*, consulté le 21 décembre 2020. URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/violees-une-histoire-de-dominations-24-rompre-les-silences>
- ALLISON, Dorothy. 2013. « Lesbianisme conceptuel » in *Peau*. Traduit par Nicolas Milon et Camille Olivier. Paris : Cambourakis, 65-75.
- ALLISON, Dorothy. 2021. *Deux ou trois choses dont je suis sûre*. Traduit par Noémie Grunenwald. Paris : Cambourakis.
- AMBROISE-RENDU, Anne-Claude. 2009. « Attentats à la pudeur sur enfants : le crime sans violence est-il un crime ? (1810-années 1930) » *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 56(4) : 165-189.
- AMBROISE-RENDU, Anne-Claude. 2014. *Histoire de la pédophilie, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris : Fayard.
- BERARD, Jean. 2014. « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 » *Genre, sexualité & société*, 11. [En ligne], consulté le 05 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/gss/3134> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.3134>.
- BROWNMILLER, Susan. 1975. *Against Our Will : Men, Women, and Rape*, New York : Ballantine Books.

- BOURCIER, Sam. 2011. « Théorie queer de la première vague et politiques du *disempowerment* : la seconde Butler », in *Queer Zones 3. Identités, cultures, politiques*. Paris : Éditions Amsterdam, 293-331.
- BOURDIEU, Pierre. 1982. « Censure et mise en forme » in *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.
- BOURGE, Jean-Raphaël. 2012. « Chapitre 10. La violence pédophile au féminin : une figure sociale impensable » in *Penser la violence des femmes*, CARDI, Coline & PRUVOST, Geneviève (éd.). Paris : La Découverte, 211-219.
- BOUSSAGUET, Laurie. 2009. « Les “faiseuses” d’agenda. Les militantes féministes et l’émergence des abus sexuels sur mineurs en Europe » *Revue française de science politique*, vol. 59(2) : 221-246.
- BUTLER, Judith. 2005. *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*. Paris : Éditions Amsterdam.
- BUTLER, Judith. 2005. *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l’identité*. Paris : La découverte.
- BUTLER, Judith. 2014. *La vie psychique du pouvoir*. Paris : Léo Scheer Éditions.
- CALIFIA, Pat. 2008. « Féminisme et sadomasochisme » in *Sexe et Utopie*. Paris : La Musardine.
- CLINTON, Paul. « The trouble with Not Normal. French boys lovers and the limits of queer », intervention lors de la Paris Ass Book Fair 2019, Palais de Tokyo, 6 Avril 2019.
- CVETKOVICH, Ann. 2003. *An Archive of feelings. Trauma, sexuality and lesbian public cultures*. Durham, NY : Duke University Press.
- DELPHY, Christine. 1970. « L’ennemi principal » *Partisans* 54-55 : 157-172. (Sous le pseudonyme de Christine Dupont.)
- DINSHAW, Carolyn. 1999. *Getting Medieval. Sexualities and communities, Pre- and Postmodern*, Durham et Londres : Duke University Press.
- DORLIN, Elsa & GIRARD, Gabriel. 2007. « Gabriel Girard — Interview Elsa Dorlin. Le queer est un matérialisme » in *Femmes, genre, féminisme*, Paris : Syllepse.
- DWORKIN, Andrea. 2019. *Coïts*. Traduit par Martine Dufresne. Montréal : Editions du remue-ménage.
- FASSIN, Eric. 2002. « Somnolence de Foucault. Violence sexuelle, consentement et pouvoir » *Prochoix* 21 : 106 – 119.
- FLOYD, Kevin. 2013. *La réification du désir. Vers un marxisme queer*. Traduit par Myriam Dennehy et Marion Duval. Paris : Éditions Amsterdam.
- FOUCAULT, Michel. 1979. « La loi de la pudeur » *Recherches* 37 : 69-82.
- FOUCHER, Matthieu. 23 septembre 2020. « À la recherche du #MeToo gay » *Vice*, consulté le 15 décembre 2020. URL : <https://www.vice.com/fr/article/bv84b5/a-la-recherche-du-metoo-gay>.
- FRECCERO, Carla. 2006. *Queer/ Early / Modern*. Durham et Londres : Duke University Press.
- HALBERSTAM, Jack. 2005. *In a Queer Time and Place : Transgender Bodies, Subcultural Lives*. New York : NYU Press.
- HOCQUENGHEM, Guy & SCHÉRER, René. *Recherches* 22.
- JAGOSE, Annamarie. 2015. « The trouble with anti-normativity » *Differences* 26(1): 26-47.
- LAPOUGE, Benoît & PINARD-LEGRY, Jean-Luc. 1980. *L’Enfant et le pédéraste*. Paris : Seuil.

- LAPOUGE, Benoît & PINARD-LEGRY, Jean-Luc. 1980. « L'Enfant et le pédéraste » *Masques* 4 : 112-116.
- LAPLANCHE, Jean, & PONTALIS, J-B. 1967. *Vocabulaire de la psychanalyse*. Presses Universitaires de France.
- LAPLANCHE, Jean. 2008. *Nouveaux fondements pour la psychanalyse. La séduction originare*. Paris : Presses Universitaires de France.
- LAURETIS, Teresa De. 2007. *Théorie queer et cultures populaires : de Foucault à Cronenberg*. Paris : La dispute.
- MACKINNON, Catharine. 1989. « Sexuality » in *Toward a Feminist Theory of the State*, Cambridge : Harvard University Press, 126-154.
- MUÑOZ, José Esteban. 2009. *Cruising Utopia. The then and There of Queer Futurity*. New York : NYU University Press.
- NOYÉ, Sophie. 2019. « Materialist and queer feminism in France: Politics of Counter-Hegemony » *Revista de historiografía* 31 : 163-177.
- PATEMAN, Carole. 1980. « Women and Consent » *Political* 8(2): 149-168.
- PLAZA, Monique. 1978. « Nos dommages et leurs intérêts » *Questions Féministes* 3 : 93-103.
- REICH, Wilhelm. 1972. *La lutte sexuelle des jeunes*. Paris : Maspero.
- RUBIN, Gayle. 2010. *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*. Traduit par Flora Bolter, Christophe Broqua, Nicole-Claude Mathieu et Rostom Mesli. Paris : EPEL.
- SALMONA, Muriel. 2013. *Le livre noir des violences sexuelles*. Paris : Dunod.
- SALMONA, Muriel. 2012. « Pour mieux penser la prostitution : quelques outils et quelques chiffres qui peuvent être utiles » *Mémoire traumatique et victimologie*, consulté le 20 avril 2021. URL : <https://www.memoiretraumatique.org/assets/files/v1/Articles-Dr-MSalmona/2012-En-reponse-aux-pro-prostitution-pour-mieux-penser-la-prostitution.pdf>.
- SEBBAR, Leïla. 1980. *Le pédophile et la maman. L'amour des enfants*. Paris : Stock.
- SEBBAR, Leïla. 1978. *On tue les petites filles. Une enquête sur les mauvais traitements, sévices, meurtres, incestes, viols contre les filles mineures de moins de 15 ans, de 1967 à 1977 en France*. Paris : Stock.
- SPRINGORA, Vanessa. 2020. *Le consentement*. Paris : Grasset.
- VERDRAGER, Pierre. 2013. *L'enfant interdit. Comment la pédophilie est devenue scandaleuse*. Paris : Armand Colin.
- WARNER, Michael. 2000. *The Trouble with Normal. Sex, Politics, and the Ethics of Queer Life*. Cambridge : Harvard University Press.

NOTES

1. Nous avons écrit cet article à quatre mains, car c'est dans nos échanges personnels sur les différences de traitement de la question de l'inceste et des violences sexuelles sur enfants dans nos communautés respectives que le problème nous est apparu.

2. Le collectif Les Grenades se revendique sur Twitter d'un féminisme intersectionnel et inclusif. <https://www.komitid.fr/2020/09/04/paris-retire-une-plaque-commemorant-guy-hocquenghem-accuse-de-faire-lapologie-de-la-pedophilie/>
3. Voir leur tweet du 4 septembre 2020 : https://twitter.com/LesGrenades_/status/1301652609850318848.
4. TERF est un acronyme utilisé pour désigner des féministes radicales qui ont des positions transphobes (« trans-exclusionary radical feminist »).
5. Plusieurs travaux contemporains se sont chargés de ressaisir une telle histoire. Voir par exemple : Ambroise-Rendu 2009 et 2014, Bérard 2014. Cependant, ces travaux prennent soin d'éviter la dimension normative et axiologique du problème, que nous souhaitons examiner ici.
6. Ce nom renvoie aux théories qui effectuent la jonction entre la pensée freudienne et les écrits marxistes, et qui s'articulent autour de la volonté de renverser l'aliénation psychique et matérielle dans laquelle sont placés les individus en société. Il s'agit alors de sociologiser Freud et les catégories psychologiques.
7. Entretien radiophonique diffusé le 4 avril 1978 sur France Culture, publié pour la première fois dans la revue *Recherches* (1979).
8. Entretien réalisé auprès de Marie-France Casalis, Paris, mai 2001, cité dans l'article de Boussaguet.
9. Le terme de consentement, au cœur des débats contemporains, a fait et fait encore l'objet de nombres de discussions y compris et surtout au sein des mobilisations féministes La théorisation du consentement est ainsi au cœur des « sex wars » états-uniennes, dont l'enjeu réside dans le dépassement d'une conception libérale de celui-ci. Plusieurs féministes radicales (Pateman 1980 ; MacKinnon 1989) se sont élevées contre une appréhension strictement juridique du consentement, et ont dénoncé son usage comme dissimulant les rapports de pouvoir structurels. Au sein du camp adverse, la critique porte principalement sur la façon dont un régime de « stratification sexuelle » condamne *a priori* certaines pratiques sexuelles minoritaires comme violence (Rubin 2010), et se donne pour objectif de repenser le rapport au pouvoir au sein des sexualités queer (Califia 2008).
10. Ce caractère d'après-coup du traumatisme en psychanalyse est par exemple décrit dans la lecture que proposent Laplanche & Pontalis (1967) de la théorie du traumatisme dans les premiers travaux de Freud : « Le traumatisme voit son action décomposée en plusieurs éléments et suppose toujours l'existence d'au moins deux évènements : dans une première scène, dite de séduction, l'enfant subit une tentative sexuelle de la part de l'adulte, sans que celle-ci fasse naître chez lui d'excitation sexuelle ; une deuxième scène, souvent d'apparence anodine, et survenant après la puberté, vient évoquer par quelque trait associatif la première. C'est le souvenir de la première qui déclenche un afflux d'excitations sexuelles débordant les défenses du moi. Si Freud nomme traumatique la première scène, on voit que, du strict point de vue économique, ce n'est qu'après-coup que cette valeur lui est conférée (...) » (p. 501-502) Mais, tandis qu'ici, le caractère traumatique est associé à l'excitation, il convient de l'associer davantage à la formation des frontières du moi et à l'acquisition de codes qui rendent le souvenir inassimilable.
11. Sur l'absence de circulation de code et d'espace pour formuler et penser les violences sexuelles dans les milieux gays, nous renvoyons à l'article important de Matthieu Foucher, « À la recherche du #MeToo gay » sur Vice (<https://www.vice.com/fr/article/bv84b5/a-la-recherche-du-metoo-gay>).
12. Ce dernier point, sur l'élaboration des effets d'une violence à partir des outils fournis par la communauté politique semble très important. Trop souvent, dans les communautés gaies, comme dans les communautés lesbiennes, la question des effets des violences sur la sexualité reste tabou. Certains effets semblent acceptables à formuler (blocage, impossibilité du rapport, problème d'intimité, etc.) mais d'autres sont perçus comme indicibles, par exemple l'idée que la

violence sexuelle vécue dans l'enfance à influencé la construction de notre sexualité comme gaie ou lesbienne.

13. <https://www.vice.com/fr/article/bv84b5/a-la-recherche-du-metoo-gay>.

14. Cette citation est extraite de l'interview de Matthieu Foucher dans l'une des émissions dédiées aux violences sexuelles de l'émission *LSD, La série documentaire* sur France culture. <https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/violees-une-histoire-de-dominations-24-rompre-les-silences>.

15. Sur la difficulté à penser la pédocriminalité exercée par les femmes, voir Bourge 2012.

16. On peut désigner par ce terme, les théories queer de la fin des années 80 et du début des années 90 qui précèdent une institutionnalisation croissante de ce type de théorie et un pas de côté fait par rapport à l'agenda exclusivement anti-normatif. Voir par exemple : Bourcier 2011.

17. Paul Clinton, « The trouble with Not Normal ». Cette présentation donnée lors de la Paris Ass Book Fair le 6 Avril 2019 s'appuie sur un travail de rédaction en cours intitulé *Other hunting*. La conférence est disponible à l'adresse suivante : <https://youtu.be/a1FvrYnCO-Q>

18. Il en est ainsi de la conception des rapports intergénérationnels, et plus précisément adulte-enfant, chez Rubin (2010 : 142-150). Alors qu'elle se donne pour objectif d'examiner le « système de stratification sexuelle » qui organise le partage entre sexualité majoritaire et sexualité minoritaire, et confère à celles-ci des valeurs différenciées, Rubin fait entrer les relations adulte-enfant dans le champ des sexualités socialement réprimées. Or cette répression sociale vaut, par une opération de renversement, pour Rubin pour preuve de leur caractère subversif. Le seul critère qui devrait au contraire selon Rubin constituer un véritable obstacle à l'exercice d'un type de sexualité est l'absence de consentement d'une des parties, consentement dont la possibilité n'est même pas envisagée dans le cadre de sexualités réprouvées. Le défaut d'un tel raisonnement, c'est qu'il repose sur une conception libérale du consentement, et semble occulter la dimension du pouvoir (Fassin 2002).

19. On pourrait nous reprocher, concernant la question de la normativité, d'écarter trop rapidement le champ du juridique. Si nous sommes bien conscients, en effet, du fait que les normes juridiques influencent, dans une large mesure, notre capacité à envisager ce qui fait violence, nous considérons (1) que le projet d'une normativité queer ne se situe pas au même niveau que la question juridique ; et que (2) on peut comprendre l'institution judiciaire comme relais et point d'appui des structures de domination de genre et entre adulte et enfant.

20. Nous insistons ici sur la conception de la temporalité proposée par Cvetkovich. Mais les théories de l'affect, dont Cvetkovich fait partie, nous paraissent également importantes parce qu'elles permettent des conceptualisations originales du pouvoir qui sortent un peu des sentiers battus et de l'opposition entre domination structurelle et micro-pouvoir. C'est le cas, par exemple, du travail de Sara Ahmed dans *Queer Phenomenology* (2006) qui, à travers son concept de *ligne* permet de prendre en compte à la fois des phénomènes globaux et structuraux de contraintes et les négociations plus micro avec ces contraintes et l'inscription des corps dans des champs relationnel de pouvoir. Ce travail permet également de rendre compte de la manière dont des lignes d'abord considérées comme déviantes par rapport à certaines normes peuvent finir par constituer de nouvelles normes, et des chemins plus praticables pour les subjectivités queer.

21. Un écho direct à une telle réflexion se trouve dans l'ouvrage intitulé *Deux ou trois choses dont je suis sûre* (Allison 2021) : l'écrivaine aborde et critique dans une scène de confrontation avec sa thérapeute la difficulté et les craintes que suscite la mise en rapprochement entre une histoire de violence sexuelle dans l'enfance et l'identité lesbienne, souvent dans le but de « dépathologiser » le lesbianisme.

22. L'intérêt des théories queer pour les pratiques SM n'est pas nouveau (Califia 2008 ; Rubin 2010). L'originalité de l'approche de Cvetkovich est d'articuler ces pratiques avec l'idée d'une thérapeutique et non plus seulement au pouvoir.

RÉSUMÉS

En partant des débats ayant animé la communauté queer française autour de l'héritage de Guy Hocquenghem, cet article vise à déconstruire certains binarismes (matérialisme/queer, féminisme/queer, morale/anti-normativité) qui constituent des coordonnées erronées pour penser la question des violences sexuelles faites aux enfants et leurs traitements au sein des communautés queer. Cette réflexion commence par une considération historique sur l'origine de ces tensions, que les auteures situent dans les débats sur la sexualité adulte-enfant et sa politisation dans les années 1980 en France. Elle se poursuit par le constat d'une différence dans le traitement de la question des violences sexuelles au sein des communautés lesbiennes et des communautés gaies, et par une élaboration autour de la nécessité de politiser le trauma. Enfin, l'article se clôt sur l'articulation entre la question du trauma et celle de la normativité queer qui s'impose de plus en plus explicitement depuis une dizaine d'années.

Starting from the debates that have animated the French queer community around the legacy of Guy Hocquenghem, this article aims to deconstruct some binarisms (materialism/queer, feminism/queer, morality/anti-normativity) that constitute erroneous coordinates for thinking about the question of sexual violence against children and its treatment within queer communities. This reflection begins with a historical consideration of the origin of these tensions, which the authors situate in the debates on adult-child sexuality and its politicization in the 1980s in France. It continues with the observation of a difference in the treatment of the question of sexual violence within the lesbian and gay communities, and with an elaboration on the need to politicize the trauma. Finally, the article closes on the linkage between the question of trauma and the question of queer normativity which has been more and more explicitly important for the last ten years.

INDEX

Thèmes : Recherches

Keywords : trauma, normativity, queer, sexual violence, childhood

Mots-clés : trauma, normativité, queer, violence sexuelle, enfance

AUTEURS

PIERRE NIEDERGANG

Doctorant·e et chargée de cours à l'Université Paris-Nanterre (IRePh) depuis 2019, son travail tourne autour de l'articulation entre le désir et le pouvoir dans les théories queer et dans la philosophie et la psychanalyse françaises des années 1960-70. Page institutionnelle : <https://ireph.parisnanterre.fr/les-membres/doctorants-et-jeunes-docteurs/pierre-niedergang-947656.kjsp>

TAL PITERBRAUT-MERX

Doctorante en philosophie à l'ENS de Lyon, rattachée au laboratoire Triangle et au CRESPPA. Son travail porte sur les relations adulte-enfant comme problème pour la philosophie politique. Elle a publié au printemps le roman *Outrages* aux éditions Blast.